

AVIS AUX CANDIDATS RETENUS EN LICENCE ROFESSIONNELLE

Il est porté à la connaissance des candidats retenus en liste principale que les inscriptions auront lieu le 29 juillet 2019 :

Le dossier d'inscription est constitué des pièces suivantes :

- Original de diplôme DUT, DEUG ou équivalent (Obligatoire),
- Original du baccalauréat (Obligatoire),
- (4) copies légalisées des diplômes,
- Copies légalisés des relevés de notes,
- (2) Copies légalisées de la CIN,
- Extrait de Naissance,
- (4) photos d'identité (format carte nationale),
- (3) Enveloppes timbrées portant l'adresse de l'étudiant,
- Engagement de respect du règlement intérieur de l'ESTK dûment rempli, signé et légalisé ([Télécharger ici](#))